

Pourquoi le bureau propose de supprimer les subventions aux CDF / CDM au profit d'une baisse générale de la licence ?

Parce qu'il n'y a pas d'argent magique ! Tout d'abord et tout simplement, il est impossible de maintenir le niveau actuel des subventions. Il suffit de voir les comptes. La participation aux compétitions a baissé de plus de 40 % pour une année censée être « normale » après le Covid et elle ne remontera probablement pas. Mais dans le même temps, la fédération qualifie à tour de bras pour continuer à remplir ses championnats de France, et pratiquement tous ceux qui veulent aller au CDF (surtout à Vichy) peuvent y aller. Et encore, on n'utilise même pas toutes les places réservées pour le comité... car on a mis des limites : à quoi cela rime de qualifier pour un « championnat de France » quelqu'un qui termine dans la deuxième moitié du championnat régional ? Et à quoi rime un « championnat de France » à 1000 joueurs pour une fédération de 12 000 licenciés ? Sportivement, à rien ! Économiquement pour la fédé, c'est autre chose...

A côté de ça, le nombre de licenciés va continuer de baisser : démographiquement, c'est inéluctable, car il n'y a pas de renouvellement ou très peu dans les clubs. Les joueurs, toujours plus âgés, font de moins en moins de compétitions et se déplacent de moins en moins => ils vont se demander pourquoi payer une licence => baisse de licenciés => baisse de recettes. C'est un cercle vicieux.

Si on veut maintenir le nombre de licenciés, il faut que la licence ne coûte pas trop cher, « pour rien » pour la bonne partie des licenciés qui ne font pas ou peu de compétitions. Il y a pourtant d'autres intérêts à cette licence : mais un quart des licenciés du comité n'a même pas créé sa « fiche » sur le site fédéral, qui télécharge Scrabblorama ?, qui utilise Duplitol ou les autres applications chez lui ?

Ce sont surtout les CDF qui coûtent cher avec leurs 80 qualifiés l'an dernier... : quatre fois plus cher qu'un CDM (900 € par an) pour lequel il y a très peu de qualifiés (c'est beaucoup plus dur...) et le classique, c'est presque rien (150 €). Mais bon, si on proposait de garder les subventions pour le CDM et le classique, il ne fait aucun doute que certaines personnes bien intentionnées en profiteraient pour médire...

Près de 4500 € de subventions individuelles seraient économisées et en échange la baisse de 10 € pour tous les licenciés (pour un coût d'environ 3 500 €) représenteraient environ 1000 € de dépenses en moins. Cela devrait contribuer à équilibrer les comptes l'année prochaine mais cela ne suffira probablement même pas... Sinon, on peut continuer à creuser ! Pourquoi pas après tout, on peut tenir encore quelques années comme ça...

Alors bon, il y aurait d'autres solutions : augmenter les tarifs des compétitions pour tous (mais elles ont déjà augmenté l'an dernier suite à la hausse d'un euro des redevances fédérales sur toutes les compétitions...), donner moins de subventions à tous (mais si on donnait 20-25 € par personne, ce serait un peu ridicule, non ?). Donc, autant proposer une solution vraiment démocratique et qui permette une baisse des coûts pour tout le monde. Ceux qui peuvent se payer une semaine à Vichy continueront à le faire..., pour eux, 30 ou 50 € c'est peanuts.

D'autre part, si le comité ne donne plus d'aide individuelle, rien n'empêche les clubs de continuer à le faire... voire de donner plus pour compenser (ce que fera Montpellier).

Les différentes options sont posées, vous avez peut-être d'autres solutions, l'assemblée générale est le lieu et le moment pour en discuter.